



**PROCES VERBAL
N° 57/CNCMP/2013**

L'an deux mille treize et le mardi 03 septembre à 13 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son président.

Etaient présents:

- Mohmed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Yacoub Ould Haibetly, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, contrôle financier

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DES
INFRASTRUCTURES**

1°-Examen de la lettre N°388/CPMP/SI reçue le 22 août 2013, demandant l'approbation des rapports d'évaluation des manifestations d'intérêt relatives à :

1. l'élaboration de monographies régionales de certaines wilayas de la Mauritanie
2. l'élaboration d'une stratégie nationale à l'étude d'élaboration d'une stratégie nationale d'aménagement du territoire.
3. Rapport d'analyse des manifestations d'intérêt relatives à l'étude d'élaboration des projets de territoire.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas lesdits rapports d'évaluation des manifestations d'intérêt.

Motif : l'avis à manifestation d'intérêt n'a pas été soumis à la non objection de la CNCMP.

2°-Examen de la lettre N°403/CPMP/SI reçue le 28 août 2013, demandant l'approbation du rapport d'analyse des offres techniques et financières relatives à la construction des infrastructures d'Adel Bagrou.

(Handwritten signatures in blue ink)

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution des lots comme suit :

1. Lot 1 : construction d'une école primaire, d'un marché de bétail et d'un centre de type B à l'entreprise AFRICA BATIMENT pour un montant de 501.907.572 ouguiya TTC et un délai d'exécution de 12 mois.
2. Lot 2 : construction d'un marché, d'un complexe islamique et d'une brigade de gendarmerie au groupement COA/Ets Mohamed Lemine & frères pour un montant de 366.749.588 ouguiya TTC et un délai d'exécution de 12 mois.

3°-Examen de la lettre N°404/CPMP/SI reçue le 26 août 2013, demandant l'approbation des projets de marché relatifs aux travaux de construction d'une école primaire à Oualata.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé avec HAJI CGS pour un montant de 198.902.568 UM TTC et un délai d'exécution de huit (08) mois.

4°-Examen de la lettre N°402/CPMP/SI reçue le 26 août 2013, demandant l'approbation de l'additif n°1 au DAO des travaux de construction de la route Kiffa-boumeid.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit additif n°1 au DAO

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX

5°-Examen de la lettre N°141/CPMP/SS reçue le 18 août 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la fourniture des équipements destinés au centre hospitalier de Kaédi.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'évaluation.

Motifs :

- l'offre et la garantie de soumission ne sont plus en cours de validité ;
- appréciation de la conformité différente d'un soumissionnaire à un autre ;
- absence de justification du caractère mineur ou majeur des inconformités.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL

6°-Examen de la lettre N°515/CPMP/SR reçue le 26 août 2013, demandant l'approbation des projets de marchés relatifs à la construction d'un centre d'élevage de dromadaires (deux lots).

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve lesdits projets de marchés passés comme suit :

1. *Lot 1 à l'entreprise STS pour un montant de 92.001.317 UM TTC et un délai d'exécution de six (06) mois.*
2. *Lot 2 au groupement Chamekh Ould Ahmedou/CPVR sarl/Ets Yahfoud Ould Sidi Mouhamed pour un montant de 120.882.200 UM TTC et u délai d'exécution de six (06) mois.*

7°/-*Examen* de la lettre N°529/CPMP/SR reçue le 03 septembre 2013, demandant la non objection sur la décision rendant infructueux le DAON relatif à la fourniture de semences maraichères et d'autres intrants.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la décision de la CPMP/SR de rendre infructueux le DAON relatif à la fourniture de semences maraichères et d'autres intrants.

8°/-*Examen* de la lettre N°530/CPMP/SR reçue le 03 septembre 2013, demandant la non objection sur la décision rendant infructueux le DAON relatif à la fourniture de gabions et de géotextiles polyester.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la décision de la CPMP/SR de rendre infructueux le DAON relatif à la fourniture de gabions et de géotextiles polyester.

9°/-*Examen* de la lettre N°524/CPMP/SR reçue le 01 septembre 2013, demandant l'approbation du projet de marché relatif à l'acquisition d'un lot de véhicules au profil de la SNAAT.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé avec Toyota Mauritanie pour un montant de 160.330.333 UM TTC et TVA et un délai de livraison immédiat.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES DES SECTEURS DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

10°/-*Examen* de la lettre N°178/CPMSBIE reçue le 29 août 2013, demandant l'approbation du PPM de la SOMAGAZ pour l'année 2013.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2013.

11°/-*Examen* de la lettre N°705/CPMSBIE reçue le 27 août 2013, demandant une non objection sur la décision de rendre infructueux le DAO relatif à l'acquisition de matériel et produits chimiques nécessaires au laboratoire de l'ONAS.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la décision de la CPMSBIE rendant infructueux le DAO relatif à l'acquisition de matériel et produits chimiques au profil du laboratoire de l'ONAS.

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA SNDE

12°-Examen de la lettre N°660/CPMP/SNDE reçue le 28 août 2013, demandant l'approbation du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la fourniture de véhicules d'exploitation.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution des lots comme suit :

1. Lot 1 : fourniture de véhicules 4x4 double cabine au fournisseur CFAO MOTORS pour un montant de 29.160.000 UM HT et un délai de livraison immédiat.
2. Lot 2 : fourniture de véhicules 4x4 simple cabine au fournisseur CFAO MOTORS pour un montant de 35.511.000 UM et un délai de livraison immédiat.
3. Fourniture de 50 véhicules 4x2 simple cabine pour un montant de 299.250.000 UM et un délai de livraison de quarante (40) jours.

COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

13°-Examen de la lettre N°156/CMSEF reçue le 01 septembre 2013, demandant l'approbation de l'avis à manifestation d'intérêt relatif à la réalisation d'une étude portant sur les infrastructures de pêche en Mauritanie.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit avis à manifestation d'intérêt sous réserve de prendre en considération les observations de la CNCMP en annexe et lui faire parvenir une copie corrigée de l'avis avant son lancement.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



Les membres du Comité Permanent

Mohmed Abdellahi Ould Zeine

Brahim Ould Hamed

Yacoub Ould Haibetly

Ciré Amadou

Raifa Mint Kassim

Abderrahmane Abdoul